Envoyé en préfecture le 20/03/2025 Reçu en préfecture le 20/03/2025 Publié le

ID: 005-210500773-20250320-202517-BF

## <u>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> N° 17 / 2025

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 L'an deux mille vingt-cinq le 14 mars à 9 heures

le Conseil Municipal de la commune de Molines en Queyras s'est réuni en session

ordinaire sous la Présidence de GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 6 mars 2025

**Présents**: ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents: GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge.

OBJET: Budget Luge – Vote du budget primitif 2025

Le 14 mars 2025, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire, afin de voter le budget primitif luge pour l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'adopter le budget primitif luge pour l'exercice 2025.

Vote: Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

